

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE PARIS

Avis1

Référence : 2026013326

No Greffe: P202600824

Jugement du : 20/02/2026

Ouverture d'une Liquidation Judiciaire Simplifiée sur DECLARATION DE CESSATION DES PAIEMENTS
Fixe la clôture de la procédure au 19/02/2027, (Article L.643-9 du Code de Commerce).

à l'égard de :

SARL à associé unique CASH LA FAYETTE
2 rue de Chateaudun 75009 Paris

Activité : Achat et vente de biens divers neufs et d'occasion dont objets et bijoux en métaux précieux

N° du Registre du Commerce et des Sociétés de Paris : 952961449

Date de cessation des paiements : 09/02/2026

Nomme

Juge commissaire : Mme Pénélope de Wulf

Nomme

Mandataire judiciaire liquidateur : SAS GEMMJ en la personne de Me Geoffrey Morand,
17 rue de la Ville l'Evêque 75008 Paris

Les créanciers sont invités à produire leur titre de créances entre les mains du mandataire judiciaire dans un délai de deux mois à compter de la publication au BODACC du présent jugement.

MENTION A NE PAS PUBLIER

*Nomme commissaire de justice: SELARL
Allemand - Nguyen Hong,
15 rue de la Grange Batelière 75009 Paris
Aux fins de réaliser l'inventaire et la prise
prévus à l'article L.622-6 du code de commerce.
Fixe le délai de dépôt de l'inventaire à 3
semaines à compter du présent jugement*

Le greffier,





Greffe du Tribunal des Activités Économiques de Paris
1 quai de la Corse
75198 Paris Cedex 04

ETAT RELATIF AUX INSCRIPTIONS DES PRIVILÈGES ET PUBLICATIONS

Privilèges requis : Nantissements de parts de société civile

Protêts

Prêts et délais

Warrants (trois catégories)

Gages sans dépossession

Gages des stocks

Nantissements de l'outillage matériel et équipement

Nantissements conventionnels de parts sociales (SC, SARL, SNC)

Privilèges de vendeur et action résolutoire

Nantissements du fonds de commerce

Nantissements du fonds artisanal

Nantissements judiciaires

Déclarations de créances

Hypothèque maritime

Actes de saisie sur les navires

Acte ou jugement translatif, constitutif ou déclaratif de propriété ou de droits réels portant sur un bateau

Hypothèque fluviale

Actes de saisie de bateaux

Biens inaliénables

Publicités de contrats de location

Publicités de clauses de réserve de propriété

Privilèges du Trésor

Privilèges de Sécurité Sociale - Régime complémentaire

Warrants agricoles

Opération de crédit-bail en matière mobilière

Saisie pénale de fonds de commerce

Logement indigne

Sur : **SARL Cash La Fayette** Société à responsabilité limitée (à associé unique)
RCS 952 961 449
Adresse : 57 rue Lafayette / 2 rue de Châteaudun 75009 Paris

Débiteur N° : 20230015476

Nantissements de parts de société civile (*) () à jour au 23/02/2026**

NEANT

Protêts à jour au 23/02/2026

NEANT

Prêts et délais à jour au 23/02/2026

NEANT

Warrants (trois catégories) à jour au 23/02/2026

NEANT

Gages sans dépossession à jour au 23/02/2026

NEANT



Sous réserve d'inscriptions pouvant exister à une autre adresse dans Paris ou dans le ressort d'un autre Greffe.

Gages des stocks (*) à jour au 23/02/2026

NEANT

Sous réserve d'inscriptions pouvant exister à une autre adresse dans Paris ou dans le ressort d'un autre Greffe.

Nantissements de l'outillage matériel et équipement (*) à jour au 23/02/2026

NEANT

Nantissements conventionnels de parts sociales (SC, SARL, SNC) (*) () à jour au 23/02/2026**

NEANT

Privilèges de vendeur et action résolutoire à jour au 23/02/2026

NEANT

**Nantissements du fonds de commerce à jour
au 23/02/2026**

1 INSCRIPTION

Date	N°	N° National	Montant	Créanciers - Mentions
15/09/2023	2454	75012023FC002454	204 000,00 EUR	Acte SOUS-SEING PRIVÉ en date du 02/08/2023 au taux de 3.54% Exigibilité au 15/06/2030 Banque Populaire Rives de Paris, 80 boulevard Auguste Blanqui 75204 Paris Cedex 13 Elisant domicile : BPRIVES GRANDS BOULEVARDS - LAFAYETTE, 34 boulevard de Bonne Nouvelle 75010 Paris

Nantissements du fonds artisanal à jour au 23/02/2026

NEANT

Nantissements judiciaires à jour au 23/02/2026

NEANT

Déclarations de créances à jour au 23/02/2026

NEANT

Hypothèque maritime à jour au 23/02/2026

NEANT

Actes de saisie sur les navires à jour au 23/02/2026

NEANT

**Acte ou jugement translatif, constitutif ou déclaratif de propriété ou de droits réels portant sur un
bateau à jour au 23/02/2026**

NEANT



Hypothèque fluviale à jour au 23/02/2026

NEANT

Actes de saisie de bateaux à jour au 23/02/2026

NEANT

Biens inaliénables à jour au 23/02/2026

NEANT

Publicités de contrats de location à jour au 23/02/2026

NEANT

Publicités de clauses de réserve de propriété à jour au 23/02/2026

NEANT

Privilèges du Trésor à jour au 23/02/2026

NEANT

Privilèges de Sécurité Sociale - Régime complémentaire à jour au 23/02/2026

NEANT

Warrants agricoles (*)** à jour au 23/02/2026

NEANT

Opération de crédit-bail en matière mobilière à jour au 23/02/2026

NEANT

Saisie pénale de fonds de commerce (**)** à jour au 23/02/2026

NEANT

Logement indigne à jour au 23/02/2026

NEANT



* **NB** : Depuis le 1er janvier 2022, le nantissement conventionnel de parts sociales de société civile est inscrit sur le registre des gages sans dépossession. C'est également le cas de l'ex-nantissement de l'outillage et du matériel d'équipement et du gage des stocks, lesquels font désormais l'objet d'un gage sans dépossession de droit commun. Pour la période antérieure et les inscriptions de nantissements judiciaires, nous vous invitons à vérifier l'existence d'éventuelle(s) autre(s) inscription(s) en sollicitant du greffier la délivrance d'un état d'inscription(s) prise(s) sur le fichier des nantissements de parts de sociétés civiles (article 57 abrogé du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978), sur le registre public tenu au greffe du tribunal dans le ressort duquel le fonds est exploité (article L.525-3 abrogé du code de commerce renvoyant à l'article L.142-3 code de commerce) ou sur le registre public tenu au greffe du tribunal dans le ressort duquel le débiteur a son siège ou son domicile (article L.527-4 abrogé du code de commerce).

** **NB** : L'information d'un nantissement judiciaire de parts de société civile publié après le 1er janvier 2022 nécessite la consultation des actes déposés en annexe du RCS du siège de la société dont les parts sont nanties.

*** **NB** : Le présent état ne révèle que les inscriptions des warrants agricoles prises à compter du 01/01/2023 et les publicités prises antérieurement au 01/01/2023 demeurent inscrites dans les registres tenus par les tribunaux judiciaires compétents pour les recevoir jusqu'au 31/12/2022.

**** **NB** : L'information d'une saisie pénale publiée avant le 1er janvier 2023 nécessite l'interrogation du registre des sûretés mobilières, 4°.

Délivré à Paris, le 24 février 2026

Le Greffier,